

DIGRAIN PROTECTION ANTI RONGEURS

Préparation active sous forme d'aérosol destinée à protéger les matériaux contre les rongeurs.

Formule exclusive

Composition

Contient une résine de protection

Action

La solution vaporisée contient une résine qui va se déposer sur les matériaux pour les protéger. Une fois traités, les matériaux ne pourront plus être détériorés par les rongeurs.

Protection longue durée, simple et rapide.

Mode d'emploi

DIGRAIN PROTECTION ANTI RONGEURS peut être appliqué dans les habitations, greniers, caves, abris de jardins, véhicules et équipements (voitures, bateaux, camions, motos, quads, motoculteurs, nettoyeurs haute pression, etc).

Évite la dégradation des isolations et des installations électriques. Réduit les risques de détérioration des matériels, de pannes ou de courts circuits électriques.

Application préventive sur gaines plastiques, durites caoutchouc, gaines de câbles électriques ou de câbles de transmission, mousses d'isolation, etc.

Agiter avant emploi. Vaporiser directement les surfaces à environ 30 cm. Laisser sécher complètement. Une fois sèches, les surfaces sont recouvertes avec un film protecteur.

! Ne pas vaporiser sur des câbles sous tension !

Vaporiser à l'écart de tout appareil électrique ou moteur en fonctionnement ou encore chaud. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée.



Référence & Conditionnement

Réf R8045: Aérosols de 500 mL

Précautions particulières

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Consulter impérativement la fiche de données de sécurité disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr.

Éviter toute exposition inutile. Porter un équipement de protection adapté (vêtement, gants et masque approprié). Il est toujours conseillé de réaliser un test sur le support. Faire un essai dans un endroit discret ou un exemplaire du support non posé avant d'entreprendre la totalité du traitement.

Après utilisation, rincer immédiatement le matériel et les équipements à l'eau.